



LES FORMATIONS
DE LA CONFÉRENCE
DES BÂTONNIERS

SÉMINAIRE DES MCO

Mercredi 13 mars 2024

L'APOSTROPHE

83 avenue Marceau 75016 Paris

Merci de vous inscrire avant le 1^{er} mars 2024



8H30	Accueil des participants
9H00	OUVERTURE DES TRAVAUX Jean-Raphaël FERNANDEZ , président de la Conférence des bâtonniers
9H10	PRÉSENTATION DU SÉMINAIRE Frédéric MORTIMORE , président de la commission Formation et Prospective de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Villefranche-sur-Saône
<u>LES INSTITUTIONS & LES ORGANES TECHNIQUES DE LA PROFESSION</u>	
9H20	La Conférence des Bâtonniers au service des Ordres <ul style="list-style-type: none">• L'organigramme• Les services• Les conférences régionales Jean-Raphaël FERNANDEZ , président de la Conférence des bâtonniers
9H40	Le CNB & le Collège ordinal Jean-Raphaël FERNANDEZ , président de la Conférence des bâtonniers
9H50	La Société de Courtage des Barreaux (SCB), La Prévoyance des Avocats (LPA), L'Association pour la Maitrise des Risques des Avocats (AMRA), Barreau Data System (BDS) Larry PELLEGRINO , président de la Société de Courtage des Barreaux Vincent PATRIMONIO , directeur commercial de la Société de courtage des Barreaux
10H15	La Caisse Nationale des barreaux français (CNBF) Christophe BAYLE , administrateur de la CNBF, vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux
10H25	L'Union Nationale des CARPA (UNCA) Jean-Charles NEGREVERGNE , président de l'UNCA
10H35	Pause
<u>L'ADMINISTRATION DU BARREAU</u>	
10H50	LES MCO & LE BÂTONNIER <ul style="list-style-type: none">• Répartition des rôles du bâtonnier (vice-bâtonnier) et du conseil de l'Ordre (compétence respective, délégations et commissions)• Elections des MCO et recours• Les séances du conseil de l'Ordre (formations restreintes, fréquence, ordre du jour, débats, publicité et procès-verbaux & recours) Frédéric MORTIMORE , président de la commission Formation et Prospective de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Villefranche sur Saône
11H10	Questions
11H20	LES PROCÉDURES D'ADMISSION ET LA GESTION DU TABLEAU Justine DEVRED , vice-présidente de la Conférence des Bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Senlis
11H40	Questions
11H50	LES STRUCTURES D'EXERCICE - SOCIÉTÉS INTERBARREAUX - PLURALITÉ D'EXERCICE Serge NONORGUE , chargé de mission à la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Rennes
12H10	Questions
12H20	LES ACTIVITES ACCESSOIRES Christophe BAYLE , vice-président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bordeaux
12H30	Questions
12H40	Déjeuner sur place

ORDRE ET FINANCES

14H00 LE BUDGET – LES COTISATIONS – LA FISCALITÉ
Philippe THIAULT, trésorier du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bourges

14H15 [Questions](#)

L'ORGANISATION COLLECTIVE DE LA DÉFENSE

14H25 L'AJ, les CLAJ, LES DÉSIGNATIONS ET LES COMMISES
Agnès RAVAT-SANDRE, secrétaire général du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Chalon-sur-Saône

14H55 [Questions](#)

LES MISSIONS DE CONTRÔLE

15H05 LE CONTRÔLE ANTI-BLANCHIMENT
Stéphane NESA, membre du Bureau de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Ajaccio

15H35 [Questions](#)

15H40 LE CONTRÔLE A POSTERIORI DES CONTRATS DE COLLABORATION
Hélène FONTAINE, ancienne présidente de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lille

15H50 [Questions](#)

16H00 **Pause**

16H15 LE CONTRÔLE DE COMPTABILITE
Bruno BLANQUER, ancien président de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Narbonne

16H30 [Questions](#)

16H40 LE CONTRÔLE DE LA FORMATION CONTINUE
Catherine BECRET-CHRISTOPHE, vice-présidente de la Conférence des bâtonniers, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Grasse

16H50 [Questions](#)

16h55 LA DÉONTOLOGIE & LA DISCIPLINE
De la plainte déontologique au CRD
Olivier JOUGLA, vice-président de la Conférence des bâtonniers, bâtonnier de l'Ordre des avocats du Havre

17H45 [Questions](#)

17H50 CLÔTURE DES TRAVAUX
Jean-Raphaël FERNANDEZ, président de la Conférence des bâtonniers

18H00 **FIN DES TRAVAUX**



7h30 de formation
vous permettant de faire valider cette formation par votre Ordre, une attestation de fin de formation vous sera délivrée par l'IFOC.



MERCREDI
13 MARS
2024



SESSION DE FORMATION

Intitulé de la formation

Séminaire des MCO

Durée :

7h30

Objectifs pédagogiques et opérationnels (thèmes abordés) :

A l'issue de la formation le participant aura appris à :

Rappeler l'administration du barreau : répartition des rôles du bâtonnier, vice bâtonnier et du Conseil de l'Ordre, élection des MCO et recours et séances du Conseil de l'Ordre

Gérer les procédures d'admission et la gestion du tableau

Appréhender le budget – les cotisations – la fiscalité et les relations ordre/CARPA

Le contrôle de comptabilité

Le contrôle de la formation continue

Le contrôle a posteriori des contrats de collaboration

Le contrôle anti-blanchiment

Connaître les structures d'exercice – sociétés interbarreaux – pluralité d'exercice

Les activités accessoires

Gérer L'AJ et les CLAJ, les désignations et les commises

La Déontologie et la Discipline

Pré-requis :

Formation ouverte aux membres des Conseils de l'Ordre

Modalités d'accès :

Inscription en ligne adressé par mail et accessible sur le site de la Conférence des bâtonniers

www.conferencedesbatonniers.com/fr/

Dates de la formation :

Mercredi 13 mars de : 9h-18h

Lieu de la formation :

L'Apostrophe 83 avenue Marceau 75016 Paris

Tarif de la formation :

Frais d'inscription : 100€ TTC

TVA : « exonérée de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI »

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

Questionnaire d'évaluation des acquis est donné au début de formation questionnaire de satisfaction

Formalisation à l'issue de la formation :

Une attestation de participation est envoyée à chaque participant à l'issue de chaque formation, dans les deux mois qui suivent la formation.

Modalités pédagogiques :

Interventions - débats – mises en pratique

Le référent pédagogique : Monsieur le Bâtonnier Frédéric Mortimore, président de la commission de Formation et Perspectives de la Conférence des Bâtonniers

Le référent handicap : Madame le Bâtonnier Nathalie Dupont, membre du Bureau de la Conférence des Bâtonniers

Numéro de déclaration d'activité : 11 75 42153 75

Numéro Siret IFOC : 493 352 090 00010



12 place Dauphine 75001 Paris

conference@conferencedesbatonniers.com

T +33 (0)1 44 41 99 10 - F +33 (0)1 43 25 12 69